

M. Alexander: Le ministre peut-il nous dire s'il a fait une proposition qui a été acceptée par les deux parties ou s'il n'a encore rien fait?

L'hon. M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je ne fais aucune proposition aux parties. Je ne joue par le rôle de médiateur dans ce différend. Les agents du ministère sont là pour cela. Les deux parties savent que le gouvernement fédéral est prêt à mettre un médiateur à leur disposition, même après que l'on se sera mis d'accord. Le gouvernement s'en tient à cette offre.

* * *

• (1500)

LES GRAINS

BLÉ—LA BAISSÉ DES VENTES AU ROYAUME-UNI—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Étant donné que l'on s'inquiète un peu partout du fait que le Canada aura de plus en plus de difficulté à vendre du blé au Royaume-Uni, le ministre a-t-il pris de nouvelles mesures en vue de préserver notre marché dans ce pays?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je peux certifier au député que la Commission canadienne du blé est constamment en liaison avec les clients du Canada et qu'elle met tout en œuvre pour conserver ce marché ainsi que tous les autres.

* * *

LA POLLUTION

LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU NORD

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le 1^{er} mai, je posais au ministre une question qui revêtait une certaine urgence à cause des récentes découvertes de pétrole dans l'Arctique. Je lui demandais précisément quand l'on prévoyait achever la rédaction, pour fin de publication, du règlement découlant de la loi sur les eaux intérieures du Nord. Le ministre a pris note de la question en disant qu'il s'informerait. Est-il maintenant en mesure de nous répondre?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, la loi a été promulguée et, si je comprends bien, les règlements sont présentement étudiés par les deux Conseils qui ont été établis pour mettre ces règlements en vigueur. Je pense qu'une réunion a eu lieu la semaine dernière et aussitôt que le rapport sera présenté, nous serons en mesure de promulguer ces règlements. Entre-temps, les fonctionnaires de mon ministère ont convenu avec les compagnies qu'elles observent les règlements comme s'ils étaient effectivement en vigueur.

LA PROCLAMATION DE LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Le gouvernement a-t-il l'inten-

tion de proclamer la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques? Sinon, pourquoi; si oui, quand?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai informé la Chambre que nous ne pouvions la proclamer à ce moment-ci, parce que, si nous le faisons, nous serions obligés, dans le contexte actuel, de suspendre les activités au port de Churchill. Mais nous croyons avoir trouvé une solution au problème juridique qui s'était posé à la suite de l'adoption de cette nouvelle mesure législative, et nous devrions être en mesure de proclamer la loi pour la prochaine saison de navigation dans le Nord.

* * *

LES DROGUES PSYCHOTROPES

LE VOTE À L'ONU AU SUJET DE LA MARIJUANA—LES MOTIFS DE L'ABSTENTION DU CANADA

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, serais-je autorisé à répondre à une question qui m'a été posée par le député de Calgary-Nord?

M. l'Orateur: A l'ordre. La période des questions est maintenant écoulée, mais s'il y a consentement unanime, le ministre sera autorisé à répondre. Les députés sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Sharp: Le député m'a demandé s'il y avait eu un vote aux Nations Unies au sujet de la légalisation de la marijuana. Puis il m'a demandé si je pouvais indiquer aux députés si tous les autres pays avaient voté contre cette proposition, alors que le Canada s'était abstenu.

Le 17 mai, le comité social du Conseil économique et social a voté sur une résolution relative à l'abus du cannabis et l'abus de drogues multiples. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les 41 membres du comité social qui se sont prononcés. Il y a eu trois abstentions, à savoir, le Canada, les Pays-Bas et Trinidad et Tobago. La délégation canadienne a expliqué, comme elle l'avait fait lors d'un vote sur une question semblable à la Convention sur les narcotiques tenue à Genève, que son abstention était due au fait que le sujet de la résolution faisait partie du mandat de la Commission d'enquête sur l'usage non médical des drogues, dont le gouvernement n'avait pas encore étudié le rapport.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai dit plus tôt en réponse à une question que je ferais avec plaisir au sujet de la Rhodésie, une déclaration à l'appel des motions si on m'autorise à y revenir à cette fin, mais si la Chambre n'est pas disposée à m'accorder une telle permission, je pourrais sans doute être au moins autorisé à déposer une déclaration qui, je pense, pourrait intéresser les députés.